
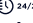






Garanties conformes à la définition des contrats solidaires qui intègrent les deux prestations de prévention suivantes : le dépistage de l'hépatite B, l'ensemble des vaccins (diph-térie, tétanos, poliomyélite, rubéole, haemophilus influenzae B). Les taux et les montants indiqués (forfait par année civile) sont ceux du remboursement cumulé de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la Mutuelle, dans la limite des frais engagés sur la base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) en vigueur au 01/01/2026. En respect de l'article L.871-1 du code de la Sécurité Sociale et de ses textes d'application, nous ne remboursons pas les franchises ainsi que la baisse de la part légale en cas de non respect du parcours de soins. Toutes les prestations sont entendues « par bénéficiaire ».

HOSPITALISATION	HÉVÉA
Honoraires - Examens préalables - Frais de séjour	100%
Indemnités forfaitaires en cas d'urgence ⁽¹⁾	OUI
Dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste en chirurgie : remboursement à hauteur de 50 % du montant des honoraires conventionnés, dans la limite de 500 € ⁽²⁾	OUI
Dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste en chirurgie ambulatoire : 50 % du dépassement dans la limite de 500 € ⁽²⁾	OUI
Cure thermale en milieu hospitalier	OUI
Frais d'accouchement	100%
Dépassements d'honoraires du gynécologue et de l'anesthésiste : remboursement à hauteur de 50 % du montant des honoraires conventionnés, dans la limite de 500 € ⁽²⁾	OUI
I.V.G. (Interruption Volontaire de Grossesse)	100%
Forfait hospitalier ⁽³⁾	Frais réels
Chambre particulière (pendant 90 jours/an dont Neuropsychiatrie 40 jours) ⁽⁴⁾ Exclusion pour maison de soins de suite (convalescence, repos, réadaptation), ainsi que maison de régime et assimilés	jusqu'à 45 €/nuit
Chambre particulière en ambulatoire dans la limite de 5 jours par an	15 €/jour
Transport remboursé par la Sécurité Sociale, y compris non lié à une hospitalisation	100%
SOINS COURANTS ⁽²⁾	
Pharmacie	100%
Consultations et visites médicales	100%
Analyses de laboratoire	100%
DENTAIRE ⁽²⁾	
Réseau de soins ACTIL - Tarifs négociés auprès des professionnels de santé	
Soins dentaires	100%
AUTRES PRESTATIONS ⁽²⁾	
Franchise pour actes lourds supérieurs à 120 €	OUI
Traitement anti-tabac (hors cigarette électronique) ⁽¹⁾	30 €
Certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la pratique du sport, réalisé par un médecin de sport ⁽⁵⁾	30 €

SERVICES INCLUS QUELLE QUE SOIT VOTRE GARANTIE

-  **REMPART AIDANTS** - Soutien aux aidants
-  **REMPART ASSISTANCE** - Prise en charge lors d'imprévus de santé
-  **REMPART AVANTAGES** - Amélioration du bien-être et du pouvoir d'achat
-  **REMPART PARENTALITÉ** - Soutien à la parentalité
-  **REMPART SOLIDARITÉ** - Accompagnement humain et digital des parcours de vie
-  **MÉDECIN DIRECT** - Téléconsultation médicale

Services accessibles 24h/24 et 7J/7
depuis votre Espace Adhérent
sur rempartmutuelle.fr
et sur votre application REMPART POCKET

(1) Nous consulter. (2) Prestations sans tiers payant. (3) Hospitalisation Médicale : 120 jours par année civile dont limitation à 40 jours en neuropsychiatrie / Maison de convalescence, maison de régime et assimilés, maisons d'enfants à caractère sanitaire : nous consulter. (4) Jusqu'à 45€ par nuit en clinique et tarif conventionnel en hôpital. (5) Montant forfaitaire par acte et par an. Remboursement jusqu'à 4 par famille (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants) après accord de notre médecin conseil.